

BQ, 24 janvier 2013



La commission des Lois du Sénat adopte les deux propositions de loi sur la création d'une Haute autorité chargée du contrôle de la régulation des normes, et sur les conditions d'exercice des mandats locaux

Mme Jacqueline GOURAULT, sénatrice (UDI-UC) du Loir-et-Cher, présidente de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, et M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, ancien ministre, président de la commission des Lois du Palais du Luxembourg, ont déposé deux propositions de loi devant répondre aux attentes exprimées par les élus locaux lors des Etats généraux de la démocratie territoriale (cf. "BQ" du 15 novembre).

La commission des Lois de la Haute Assemblée a adopté ces deux propositions.

Création d'un Conseil national d'évaluation des normes

L'une des propositions crée une Haute autorité chargée du contrôle et de la régulation des normes applicables aux collectivités locales.